

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Vully Tourisme
du 14 mai 2025 à 20h00 à Restaurant Bel-Air, Praz**

Présents :

Comité : Christophe Dupasquier- Président, Rita Schlutius- Vice-Présidente, Christian Raemy, Frédéric Chautems, François Petter, Claudia Derron Resp. bureau, Estelle Robatel Resp. bureau,

Membres : selon liste

Excusés: selon liste

Ordre du jour :

1. Souhais de bienvenue – liste de présences – nomination des scrutateurs
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 mai 2024
3. Rapport du président et rapport d'activité 2024
4. Présentation des comptes et résultats 2024
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Budget 2025
7. Nomination statutaire
 - 7.1 Réélection de certains membres du comité
 - 7.2 Nomination d'un nouveau vérificateur des comptes
8. Divers

1. Souhais de bienvenue – liste des présences – nomination des scrutateurs

20h05 - Le Président ouvre la 76^e Assemblée générale de Vully Tourisme en saluant les membres présents. Les membres ont été convoqués personnellement à cette assemblée, et cela dans les temps impartis dans les statuts de Vully Tourisme. Aucune remarque n'a été faite, il considère cette assemblée comme valablement constituée.

Il passe ensuite en revue l'ordre du jour et adresse ses salutations particulières André Kaltenrieder, Stéphane Moret Directeur Morat Tourisme et Marianne Siegenthaler Présidente de Morat Tourisme.

Avant de passer à la partie officielle de l'ordre du jour, le Président demande à tous d'observer une minute de silence pour nos membres et leurs proches disparus durant l'année écoulée et en particulier à notre ancien président Pierre-André Ischi. L'Assemblée se lève pour leur rendre hommage.

La scrutatrice de la soirée est Jasmin Etter.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 mai 2024

Le procès-verbal du 8 mai 2024 était disponible à l'office du tourisme et sur notre site internet pour consultation.

Le Président demande si quelqu'un a des modifications ou adjonctions à y apporter. Ce n'est pas le cas et le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Le Président remercie Estelle Robatel pour la rédaction du présent document.

3. Rapport du président et rapport d'activité 2024

Le président Christophe Dupasquier ouvre son rapport avec fierté et enthousiasme, soulignant le caractère exceptionnel de l'année 2024, tant sur le plan organisationnel que touristique.

Il adresse ses vifs remerciements à l'équipe du bureau pour leur engagement remarquable tout au long de l'année : Estelle Robatel a dirigé le bureau avec brio, épaulée par Claudia Derron, puis par Carine Schmutz à partir de mai. Durant le congé maternité d'Estelle, Claudia et Carine ont assuré une continuité efficace malgré une charge de travail importante, notamment due à l'afflux de demandes de groupes et d'informations touristiques. Leur disponibilité au-delà de leurs horaires contractuels a été saluée.

L'année a aussi été marquée par des conditions météorologiques parfois incertaines. La Route Gourmande a notamment été menacée par une alerte de tempête. Grâce au soutien du préfet Christoph Wieland et à la coordination avec la Task Force cantonale, l'événement a pu se dérouler avec succès.

Sur une note moins positive, le président a déploré les démarches judiciaires persistantes de l'association Pro Fribourg visant à contester le projet de la démolition du bâtiment de la gare de Sugiez. Malgré une décision défavorable du tribunal administratif fédéral, le dossier a été porté au Tribunal fédéral, prolongeant l'attente.

Enfin, le président explique à la suite de beaucoup de discussion concernant la fusion des offices du tourisme une solution contentant tout le monde est en passe d'aboutir. Le président lit un communiqué établi par les présidents de Morat Tourisme (Marianne Siegenthaler), l'Association Régional du Lac (Daniel Lehmann) et Vully Tourisme (Christophe Dupasquier) visant une meilleure coordination et efficacité. Une éventuelle fusion entre Morat Tourisme et l'ARL pourrait voir le jour. Cependant pour Vully Tourisme un mandat opérationnel est en discussion, sans remettre en question son indépendance statutaire.

Il conclut en remerciant chaleureusement l'équipe du bureau ainsi que les membres du comité, dont l'implication permet à Vully Tourisme de rayonner et de poursuivre sa mission avec engagement et passion.

Estelle Robatel revient ensuite sur le rapport d'activité de 2024.

Accueil et renseignement

La saison touristique 2024 a été marquée par une affluence touristique soutenue dès le printemps. Les visiteurs, majoritairement suisses, ont afflué pour les randonnées, les manifestations et les offres pour groupes. L'office du tourisme a observé une nette hausse des sollicitations, particulièrement par téléphone au printemps et durant les mois d'été. Les visites physiques ont culminé en juillet, avec un flux constant d'e-mails sur l'ensemble de l'année.

Offres pour les groupes

En 2024, 69 groupes représentant 1'254 personnes ont été accueillis, notamment via les formules « Vully à la Carte », « Petit Train dans les Vignes » ou « Petit Vully à la Carte ». De nouvelles sorties ont été organisées à vélo.

Taxes de séjour :

Le total des nuitées sur la commune s'élève à 123'222, un chiffre quasi stable par rapport à 2023. L'hôtellerie progresse (+10,2 %) grâce à l'ouverture de la Croix-Blanche à Sugiez. La parahôtellerie enregistre une légère baisse (-1,07 %). Le camping de passage a connu une hausse significative (+14,3 %) avec 6'701 nuitées. Conclusion, ce fut une très belle et stable année avec un total de -0.13% de nuitée en comparaison à 2023.

Manifestations :

Madame Estelle Robatel informe sur les différentes manifestations organisées par Vully Tourisme tout au long de l'année écoulée qui a débuté par les fontaines pascales. 39 fontaines ont été décorées dans le Vully fribourgeois, vaudois et à Cudrefin. Le Rouler des œufs a également connu un franc succès avec un record de participation de plus de 120 personnes.

La Route Gourmande du Vully, était incertain jusqu'au jour-J à cause de la météo, a finalement rassemblé plus de 1'400 participants dans la joie et la bonne humeur avec une petite pluie partielle.

Le comité de Vully Tourisme a également préparé des paquets pour la venue du St-Nicolas dans le Vully. La responsable signale que Vully Tourisme a soutenu divers événements dans la région : le SlowUp, la fête des vendanges et le Vully Blues Festival.

Événements marquants en 2024

En 2024, l'office du tourisme mobile a été reconduit avec succès, offrant un accueil direct sur le terrain. Cette offre a permis aux visiteurs de la région de recevoir des informations personnalisées dès leur arrivée au Vully. La qualité de ce service a été très appréciée par les visiteurs. Pour l'office du tourisme, cet échange a été très bénéfique, notamment pour comprendre le besoin des visiteurs.

Le petit train a circulé de manière régulière à travers le Vully les weekends d'été. Il a également été mobilisé pour les grands événements de la région, assurant le lien entre les parkings et le lieu de la manifestation. Cette offre a pu voir le jour grâce à nos généreux sponsors. En revanche, il ne sera pas reconduit en 2025 pour des raisons financières.

L'Assemblée n'a pas de question sur le présent rapport d'activité. Le Président remercie Madame Estelle Robatel pour la rédaction du rapport d'activité.

4. Présentation des comptes et résultats 2024

Monsieur Christophe Dupasquier présente les comptes de la taxe de séjour et apporte les précisions suivantes :

Taxes de séjour encaissées :

Le montant encaissé en 2024 s'élève à CHF 159'813.70, soit légèrement au-dessus du montant budgétisé.

Animation touristique :

- Une nouvelle chasse au trésor ainsi qu'un Escape Game ont vu le jour au Vully.
- Les événements tels que la fête des vendanges, l'apéritif et autres animations ont été réalisés légèrement en dessous du budget.
- Pour la St-Nicolas, les flyers ont été envoyés en collaboration avec l'AIVV, incluant de la publicité pour les caves ouvertes.
- L'Office du tourisme mobile a également été réalisé en dessous du budget prévu.

Aménagement des places publiques :

Le projet du sentier viticole progresse : certaines factures ont déjà été reçues, mais le projet dure au minimum encore un à deux ans.

Les compte Taxe de séjour termine avec un résultat positif CHF 8'695.03

Le **compte de fonctionnement** est ensuite étudié et les précisions suivantes apportées :

Publicité et promotion :

Les stocks restants de brochures ont été écoulés durant l'été 2024. Aucune nouvelle édition n'a été produite cette année.

Frais administratif.

- Salaires : le montant budgété était de CHF 120'000.- en charges et CHF 10'832.50 en produit (mandat à Morat Tourisme de Carine) Les dépenses finales sont de CHF 120'801.50 en raison de la charge de travail élevée.
- Tous les autres frais administratifs sont restés en dessous du budget.

Recette :

- Les 75 ans de Vully Tourisme n'ont pas pu être organisés, faute de temps.
- Des casquettes Vully ont été produites, dont une partie a été vendue.
- Le Vully à la Carte a rencontré un franc succès avec CHF 20'197.70 de recette
- La Route Gourmande a généré une recette de CHF 20'751.36, légèrement inférieure au budget prévu (CHF 22'000.-), en raison de :
 - L'achat de verres recyclables,
 - La location d'une nouvelle tente,
 - Et une baisse d'environ 150 participants (désistements de dernière minute et mauvais temps annoncé).
- Le Petit Train du Vully termine avec bénéfice de CHF 3'676.-, principalement grâce à un important soutien des sponsors. Toutefois, le comité a décidé de ne pas reconduire cette offre pour 2025.
- La commune nous a versé le montant de CHF 12'713,44 lié aux projets réalisés en 2024.

Un montant supplémentaire de CHF 15'000.- a été attribué en faveur des hôtes, sous forme de réserve.

Pour terminer, le Président Christophe Dupasquier récapitule le bilan. Précise que le montant le notant d'actifs transitoires provient principalement des taxes de séjour 2024 reçu en 2025. Nous bouclons l'année avec un bénéfice de CHF 2'775,64.

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Monsieur André Kaltenrieder présente le rapport de vérification des comptes et déclare que les vérificateurs les approuvent et demande de les accepter. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

6. Budget 2025

Le Président présente le budget 2025 qu'il a établi, en commençant par les **comptes de la taxe de séjour**. Les éléments suivants sont relevés :

Taxes de séjour :

Un budget de CHF 158'000 a été établi pour les taxes de séjour.

Animation touristique :

- Un escape game supplémentaire verra le jour au Vully.
- Vully Tourisme sera sponsor principal du Vully Blues Festival, en prenant en charge une partie du marketing et de la vente des billets. Les frais exacts n'étant pas encore connus, aucun montant n'a été inscrit au budget à ce stade. Dans les comptes définitifs, le montant de charges et de produit sera clairement affiché.

Sentiers pédestres et places publiques

La réfection du sentier viticole se poursuit. L'AIVV fait également partie du groupe de travail et participe au financement du projet.

Prestation en faveur de nos hôtes

Des tables et bancs et grills ont été remplacés. Une demande de soutien a été adressée à la commune.

Le budget pour les **comptes de fonctionnement** est ensuite passé en revue. Les précisions suivantes sont apportées :

Publicité et promotion

Dépliants divers : des nouvelles brochures sont budgétisées. Étant donné que le stock a été écoulé en 2024.

Frais administratifs :

- Salaires : Le volume de travail reste fixé à 150 %. Le budget a été ajusté légèrement à la hausse pour tenir compte de cette répartition.
- Informatique : le remplacement de 1 à 2 ordinateurs est prévu.

Recettes ordinaires

- Route Gourmande : budgété à CHF 25'000.-. À noter que l'augmentation du tarif de CHF 5.- appliquée en 2024 (précédemment versé dans le compte Petit Train) est désormais intégrée dans ce compte, justifiant une hausse du budget.
- Petit train du Vully : budgété à CHF 0.-, l'activité n'étant pas reconduite.
- Soutien communal : un montant de CHF 21'000.- est prévu.

Un budget à l'équilibre.

Le budget a été accepté à l'unanimité.

7. Nominations statutaires

7.1 Réélection de certains membres du comité

Christophe Dupasquier, président, Rita Schlutius vice-présidente, François Petter délégué de la commune, Christian Raemy membre du comité, Frédéric Chautems membre du comité, Hans-Ueli Leisi membre du comité, Ralph Malzach membre du comité ont tous été réélus à l'unanimité.

7.2 Nomination d'un nouveau vérificateur de compte

Monsieur Thierry Gugler a terminé son mandat de vérificateur de compte. Proposition de réélire André Kaltenrieder pour une année. Monsieur Patrick Mentha reprendra le flambeau au côté de Monsieur André Kaltenrieder et de Monsieur Romain Gouffon. L'assemblée élit Monsieur Patrick Mentha à l'unanimité.

8. Divers

Hans-Ueli Leisi : A répondu à un appel d'offres pour exposer l'oeuvre de l'Expo 02 actuellement devant chez lui. Elle sera installée au bord du lac à Morat pour une année. Elle restera sous la propriété de Hans-Ueli Leisi.

Christian Raemy : informe que les sentiers pédestres sont très fréquentés et malheureusement, certaines dégradations ont été constatées. Il invite toute personne apercevant un panneau en mauvais état à en informer soit le bureau de Vully Tourisme, soit lui directement, afin que des remplacements soient effectués rapidement.

Il précise également que la protection civile a refait les escaliers de la tour des Sarrasins, et qu'en 2025, elle interviendra sur l'entretien du sentier botanique.

Christian adresse ses remerciements aux employés communaux pour le bon entretien des places de pique-nique. Il souligne également le bon fonctionnement de la nouvelle politique communale "zéro déchet", bien accueillie et appliquée sur le terrain.

Le Président cède ensuite la parole à l'Assemblée :

Patrick Mentha au nom du comité de la fête des vendanges, remercie VT pour l'appui lors de la fête des vendanges. Cette année la fête sera le 20-21 septembre avec les cortèges. L'ancienne représentante de Vully Tourisme ne sera plus au comité, et que d'après les nouveaux statuts aucun membre de VT n'est obligé de siéger au sein du comité.

Madame Marianne Siegenthaler directrice de Morat Tourisme adresse ses félicitations pour les excellents résultats présentés, et salue la bonne collaboration régionale.

Stéphane au nom de l'Association Régional du Lac remercie chaleureusement Madame Rita Schlutius, représentante de Vully Tourisme au sein du comité de l'ARL, pour son engagement. Il se réjouit de la qualité de la collaboration entre Vully Tourisme et l'ARL, soulignant que celle-ci n'a jamais été aussi bonne. Il comprend également la volonté de préserver l'indépendance statutaire de Vully Tourisme.

L'assemblée générale est clôturée à 21h05.

Pour le protocole : Estelle Robatel